



Syndicat de l'Environnement,

la Forêt et l'Agriculture

Communication à tous les personnels de l'ONF

Rencontres avec le Directeur Général de l'ONF

08/01/2020

Compte-rendu EFA-CGC

Chers collègues salariés, fonctionnaires ou contractuels de droit public,

Le 8 janvier, le nouveau Directeur général de l'ONF a souhaité rencontrer les organisations syndicales représentatives de l'établissement, au cours de deux réunions distinctes pour chaque secteur d'emploi (matin : rencontre des organisations syndicales de droit public / après-midi : organisations syndicales de droit privé).

Pour EFA-CGC, seule organisation syndicale représentative à la fois dans les deux secteurs, il est dommage de commencer un mandat en séparant ainsi les populations, alors que l'occasion était offerte de les rassembler symboliquement. Au-delà de cet aspect protocolaire, nous vous proposons ci-après un compte-rendu commun de ces deux réunions.

Introduction

Le Directeur Général affirme ne pas arriver avec des idées toutes faites et des intentions définitives, mais souhaite établir des méthodes de travail. *“On ne fera pas fonctionner cette maison si on ne travaille pas ensemble, même si on ne sera pas d'accord sur tout...”* Le DG souhaite aborder avec les OS les questions relatives aux personnels, mais aussi plus globalement la forêt publique, et le fonctionnement de l'établissement...

Message porté par EFA-CGC

EFA-CGC a souhaité alerter sur le sujet primordial de l'avenir de la forêt : l'ONF a besoin d'un DG capable de faire comprendre aux tutelles **les enjeux de la forêt, qui traverse une crise sans précédent dans son ampleur et dans la durée**. Pour EFA-CGC, il ne faut surtout pas déstabiliser l'établissement alors que des enjeux colossaux s'annoncent en termes sanitaires, de risques naturels et de sécurité civile (DFCI, RTM...).

Au niveau national, nous attendons une politique forestière ambitieuse, qui permettra à l'ONF de sortir de l'internalisation des arbitrages et des injonctions paradoxales.

Il est primordial de maintenir **les moyens nécessaires pour faire face aux différents enjeux**, aussi bien en ingénierie que sur le terrain. Les réflexions doivent être menées avec raisonnablement et justesse pour être entendues par les tutelles. Par ailleurs, **les inquiétudes sont fortes par rapport à la filialisation** annoncée d'une partie des activités de l'ONF. Les questionnements portent sur le périmètre de la filialisation, l'impact sur les accords récemment mis en place tels la nouvelle Convention Collective Nationale (CCN) des salariés et l'accord de refonte et modernisation du dialogue social.

Interrogations principales des personnels

Le DG arrive à la tête d'un établissement qui n'a plus de modèle économique... Le budget 2020 avec un déficit structurel affiché. Plus de contrat d'objectifs et de performances.

Après un an d'incertitudes, et suite aux préconisations du rapport interministériel, les personnels sont dans l'attente des arbitrages gouvernementaux concernant l'avenir de l'établissement : évolution du périmètre du régime forestier, filialisation, évolution du statut de l'établissement et de ses personnels, renégociation CAS Pensions, gestion des DOM...

Côté privé, il est dénoncé des non-respects et des interprétations territoriales de la CCN, texte qui fait pourtant loi sur le cadre d'emploi des salariés depuis sa mise en place. Les accords (droit privé) Cessation anticipée d'activité (CAA) et Cessation progressive d'activité (CPA) arrivent à leur terme fin 2020. Des solutions doivent impérativement être trouvées pour les fins de carrière des OF.

Réponses du Directeur Général

Le DG dit avoir une instruction très immédiate et précise : fonder l'évolution de l'établissement sur le dialogue social.

Tout en refusant de détailler et d'expliquer les éléments de sa lettre de mission, il confirme qu'un certain nombre de préconisations du rapport sont validées, d'autres pas tranchées, certaines non retenues.

Concernant le régime forestier :

- La question de la sortie de 500.000 ha de forêts non ou peu productives du régime forestier n'est pas une option retenue à ce stade.
- Il y a un travail à faire avec les communes forestières autour de la consolidation du RF

Sur la question budgétaire et du modèle économique :

- Il veut défendre l'ONF qui est le meilleur outil pour la forêt française, il « a été missionné pour ça ».
- Il affirme que l'ONF n'est pas l'assureur de la forêt française, le sujet de la crise sanitaire actuelle et future (changement climatique) ne peut pas être internalisé, la prise de conscience des tutelles est en cours.
- Il relève que du chemin a été fait : le vote d'un budget non équilibré est un premier pas... on ne peut pas continuer à « bricoler » sur la base de recettes ponctuelles.
- « L'ONF vit de son bois... » mais une augmentation de la récolte n'est pas une solution pour régler le pb, en revanche au niveau des systèmes de vente, le DG estime qu'on peut améliorer les choses.
- Le DG a refusé d'aborder le sujet de l'évolution des modèles économiques et des scénarios (dont la sortie de la gestion en compte propre de la forêt domaniale)

Plusieurs points sont inquiétants pour EFA-CGC :

- Nous avons affaire à un désengagement officiel de l'Etat de la politique forestière publique : le DG semble indiquer que c'est à l'ONF de faire des propositions d'évolutions qui seront arbitrées ensuite.
- Outre la nécessité de proposer une stratégie forestière, ce serait à l'ONF de convaincre le gouvernement / les citoyens de la nécessité de contribuer à son financement !
- Concernant la question de l'impact de la crise sanitaire/climatique sur le budget de l'établissement, en baisse des recettes, comme en augmentation de dépenses, le DG n'a visiblement pas encore assez d'éléments pour en appréhender les effets...

Concernant le statut de l'Etablissement, la gestion RH et le dialogue social :

- Le DG élude la question de la fin du caractère dérogatoire de l'EPIC (fin du statut de fonctionnaire) en affirmant que le véritable sujet est de proposer des parcours professionnels aux fonctionnaires actuels pour les rassurer. Pas de réponse sur de futurs recrutements de fonctionnaires et sur la position des actuels fonctionnaires (PNA ou autre option...), mais il « réfute le terme de privatisation ».
- Il affirme qu'il faut être « réaliste sur l'évolution de la masse salariale » : on peut considérer que l'ONF a déjà beaucoup donné, mais les efforts devront continuer... On est dans une logique de diminution des effectifs qui doit être maîtrisée... « l'ONF n'a aucune raison d'avoir des effectifs sanctuarisés » par rapport au reste des structures de l'Etat.
- Concernant l'assermentation de TFT privés, le DG indique qu'il y a déjà une pratique et ça fonctionne : les TFT de droit privé sont une réalité et une modification du RF sera proposé afin d'adapter la loi à cette réalité.
- Les suppressions de postes en cours sont faites en application du budget 2020 validé.
- Le futur contrat d'objectif ne s'engagera pas à la fois sur la masse salariale et sur les effectifs...
- Il y a besoin d'une meilleure organisation des rôles entre DG et DT : le niveau territorial doit jouer un rôle important dans le dialogue social et il y a un chantier à ouvrir sur le mode de gouvernance RH.
- Concernant la fin des accords CAA et CPA, le contexte ne se prête pas vraiment à la poursuite de ces dispositifs.

Plusieurs points sont inquiétants pour EFA-CGC :

- L'opacité de certaines réponses et le refus de réponse sur plusieurs points sont des freins à un rétablissement de la confiance pour un dialogue social efficace et apaisé.
- La question de l'adéquation missions / moyens qui devrait être au cœur des débats n'a absolument pas été évoquée par le directeur général
- Au contraire, la seule certitude à l'issue de cette rencontre est qu'indépendamment des missions, les effectifs de l'ONF devront continuer à baisser

Sur la question de la filialisation des activités concurrentielles :

- Le DG affirme qu'il faut y travailler dans le cadre du dialogue social et faire des propositions aux tutelles dans le courant de l'année.
- En réponse aux inquiétudes, il affirme que la filialisation permettra de s'affranchir des plafonds d'emploi et de masse salariale et offrira une réactivité propice au développement.
- Le DGA indique qu'une étude d'impact sera menée par un cabinet externe sur plusieurs scénarios crédibles, avant de s'engager sur le périmètre et les modalités de cette filialisation.

Plusieurs points sont inquiétants pour EFA-CGC :

- La fin des accords CAA et CPA qui ne pourraient se poursuivre risque d'handicaper fortement la filiale au point de faire peser de lourdes inquiétudes pour l'emploi au lieu d'une opportunité comme les choses semblent être présentées.
- La question de experts intervenant à la fois dans les domaines patrimonial et concurrentiel ne semble pas avoir été identifié comme un sujet par le DG au vu des réponses apportées...

Eléments de calendrier :

L'objectif affiché du DG est, durant l'année 2020, de pouvoir élaborer :

- ⇒ Un contrat avec l'Etat
- ⇒ Un plan stratégique interne

Conclusion

EFA-CGC est ressorti de ces réunions avec :

- aucune réponse claire, pour l'instant, de la part du DG,
- des inquiétudes sur une feuille de route dont le DG ne veut rien dévoiler,
- des incertitudes sur la possibilité d'un dialogue social constructif si ce contexte devait perdurer.

Sans vouloir nous montrer pessimistes, nos inquiétudes sont renforcées par :

- la seule orientation affichée du nouveau DG = **le postulat de réduction des effectifs**, sans analyse préalable de la situation climatique et sanitaire à venir !
- des défauts d'analyse sur un certain nombre de points notamment liés aux incidences de la crise sanitaire.

Bien entendu, la volonté de rétablissement d'un dialogue social apaisé nous interpelle. **EFA-CGC, fidèle à son engagement en tant que syndicat de réflexion et de proposition, est disposé à engager avec la nouvelle direction des débats constructifs pour l'avenir de la forêt et de l'établissement.**

Les réunions des prochaines semaines nous indiqueront rapidement si cette ambition de dialogue constitue un engagement sincère et efficace de la part du DG, ou bien s'il ne s'agit que d'un simple élément de langage.



Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
4 rue André Vitu - BP 21078 - 88051 EPINAL Cedex 9

efa-cgc.net